

ART/ANIMATION/VIDEO, Annemasse - 13 - 20 décembre 1975.

Un compte rendu par un participant des deux premières journées de l'évènement.

Bory, Forest, Hubert, Jeannet, Lublin, Rabascall et Sosno ont présenté quelques aspects de son travail avec les bandes vidéo au public d'Annemasse, pour l'informer des possibilités inhérentes à ce nouveau médium. La réaction du public était la classique: résistance à toute chose nouvelle, ignorance, et vif intérêt. Le rapport entre les expositeurs et les récepteurs du message aurait été sans doute plus facile, l'"animation" plus effective, et la "vidéo" plus compréhensible, si le terme "art" n'intervenait pas. Malheureusement, les connotations trop bien connues de ce terme ont couvert le phénomène de la vidéo, et ont occupé, sans nécessité, une grande partie de l'attention du public. À mon avis, il faut éviter l'emploi de ce terme dans les manifestations futures, si le but en est d'animer les gens à faire recours aux bandes vidéo pour leurs expressions et communications.

C'est sans doute un but important. La vidéo comme expression est différente de tout autre médium "imaginatif", (d'images, de surfaces qui signifient la réalité tri-dimensionnelle), et permet ainsi des expressions radicalement nouvelles. Elle est plus 'objective' que ne l'est la peinture et le dessin, car elle reflète les objets plus directement. Elle est plus "discursive" que ne l'est la photographie, car ses images ne sont pas découpées en visions individuelles. Elle est plus "immédiate" que ne l'est le film, car elle n'exige pas qu'on l'édite avant de la projeter. Et la vidéo comme communication est entièrement différente de tout autre médium "imaginatif", car toutes les autres médias d'images ne permettent pas l'intervention du récepteur des messages, (le dialogue), tandis que la bande vidéo invite au dialogue.

Ces deux spécificités de la bande vidéo, (son objectivité discursive et son ouverture vers le dialogue), sont d'une importance pour notre situation qui est difficile d'exaggerer. La vidéo nous oblige à regarder les choses et les hommes de tous les angles, au moment même où les mass media nous empêchent de voir les choses et les hommes. Et la vidéo nous invite à nous reconnaître dans l'autrui et à le reconnaître, au moment même où le progrès technologique nous isole de nos prochains par des murs composés de gadgets. La vidéo est donc un mass medium contre les mass media, et un gadget contre les gadgets. C'est un des rares points sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour faire face à l'aliénation et la solitudes qui nous menacent de tous les côtés.

Il n'est pas facile de découvrir ce fait. La vidéo, comme toute chose

autour de nous, est couverte par nos préjugés. Nous ne voyons pas ce que la vidéo est, car nous la voyons comme une espèce de peinture, ou de photographie, ou de TV, ou de film. Il faut détruire ces préjugés, pour pouvoir voir la vidéo et s'en servir. Et les préjugés ne peuvent pas être détruits par des spéculations réflexives. C'est la seule praxis qui découvre les choses. On ne connaît que ça qu'on fait. Pour savoir ce que la vidéo est, il faut la manier. Et nous voilà dans le fameux cercle vicieux que Hegel a défini, dans un contexte un peu différent, "la conscience malheureuse": pour connaître la vidéo il faut la manier, et pour la manier, il faut la connaître. L'événement à Annemasse avait pour but de rompre ce cercle et ainsi finir avec le malheur.

Essayer de manipuler la vidéo, c'est en découvrir les virtualités cachées. Une "recherche". C'est drôle: la vidéo est une invention technique, donc: les inventeurs visaient un propos spécifique. La vidéo doit être bonne pour quelque chose de spécifique. Mais néanmoins: les inventeurs ignoraient de nombreux aspects de la chose qu'ils ont faite. La vidéo est bonne pour des propos que les inventeurs ne voulaient pas. "Habent fata libelli" = les produits de l'homme ont ses propres destins. Forest, par exemple, découvre que la vidéo est une quête constante d'un point de vue par rapport au monde. Lublin par exemple, découvre que la vidéo est une provocation constante du dialogue. Jeannet, par exemple, découvre que la vidéo est une contestation constante, (décréation), des préjugés. Et cela est caractéristique pour tous nos produits: il faut en découvrir les virtualités cachées, pour pouvoir les dominer. Du contraire, ce seront les produits qui nous dominent. Si nous ne découvrons pas que l'automobile est bonne pour dormir dedans et pour chauffer les mains, (et non seulement pour courir sur les autoroutes et pour l'économie des Emirats), l'automobile nous dominera. Mais dans le cas de la vidéo c'est encore plus important. Si nous ne découvrons pas qu'elle est bonne pour nous libérer de l'oppression totalitaire des mass media et de la technologie, (en bref: de la technocratie du futur), elle sera une des manières par lesquelles nous sommes opprimés. Les "chercheurs de la vidéo sont des vrais chercheurs: ils cherchent la liberté. Ils le font, très probablement, contre l'intention des inventeurs de la vidéo.

Révolution culturelle?

L'événement à Annemasse était donc virtuellement important. Un événement qui se voulait libérateur. C'est ainsi qu'il faut le juger. Comme volonté, et non comme réalisation. En bref: comme recherche. A mon avis, il nous faut de nombreuses recherches dans cette direction, si nous voulons éviter un futur très proche de tyrannie des objets, (y comprises les idées préfabriquées et stéréotypiques). Il nous faut de nombreuses Annemasses.



**MAIRIE
D'ANNEMASSE**

Tél. (50) 38 00 68
Lignes groupées

1
*Les Affaires Culturelles
de la Municipalité
d'ANNEMASSE*

*vous prie de lui faire l'honneur
d'assister à l'inauguration de*

ART / ANIMATIONS / VIDEO

présenté par

Pierre RESTANY

animé par

Jean François BORY

Fred FOREST

Pierre Alain HUBERT

J E A N N E T

Léa LUBLIN

R A B A S C A L L

S O S N O

VERNISSAGE :

*samedi 13 décembre 1975
de 18 h à 21 h*

M A I R I E - Salle N°1

2 rue de la Gare

A N N E M A S S E

*CONFERENCES / DEBATS avec les artistes
tous les soirs à 21 h jusqu'au
samedi 20 décembre 1975*

*La manifestation artistique
sera cloturée par une mise à feu
de Pierre Alain HUBERT*

*pour recevoir le catalogue - préfacé par M. René BERGER
mise en page réalisée par les artistes - adresser un chèque de
20 francs français à l'ordre de :
Monsieur le Président de l'Office du Tourisme
74100 ANNEMASSE - FRANCE*